



CEP Environnement Développement Durable (EDD)

**Réunion de bilan des plans d'action
12 novembre 2019**

Actions prioritaires CEP EDD	Niveau de Réalisation 2018
FA 1 Accompagner les agents d'entretien des espaces verts vers le métier de jardinier de l'environnement	60%
FA 2 Accompagner la professionnalisation en emploi d'agents information et conseil en EDD	60%
FA 3 Mise en relation employeurs/organismes formation	0%
FA 4 Supports pédagogique sur biodiversité et métiers verts	60%
FA 5 Soutenir opérateurs de formation continue (IMFPA, GRETA)	20%
FA 6 Collecter et formaliser savoirs traditionnels sur PPAM	100%
FA 7 Former les professionnels de santé à la biodiversité (PPAM)	0%
FA 7 bis Former les professionnels du tourisme à la biodiversité et soutenir projets de promotion de la biodiversité	30%
FA 8 Offrir une formation d'agents valoristes /technicien de remploi	0%
FA 9 Accompagner les petits entrepreneurs locaux (PPAM)	60%

FA 1 Accompagner les agents d'entretien des espaces verts vers le métier de jardinier de l'environnement

► Rappel de l'action

Les activités d'entretien des espaces verts emploient une main d'œuvre nombreuse mais peu qualifiée qu'il faut sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité, leur action pouvant aller à l'encontre des orientations en la matière : préservation de plantes endémiques, lutte contre les espèces invasives, usages de techniques non agressives (taille notamment) et réduction de l'usage de produits polluants.

► Publics cibles

Demandeurs d'emplois, jardiniers des services techniques municipaux, ouvriers des entreprises privées d'espaces verts

► Acteurs

Pilotes : CNFPT et FAFSEA/OCAPIAT

► Réalisations depuis un an :

- Action en cours et permanente pour les demandeurs d'emploi (CFPPA et IMFPA) et pour les agents territoriaux (CNFPT).
- Action non réalisée pour les salariés des entreprises privées d'espace vert. Le FAFSEA/OCAPIAT, OPCO des entreprises privées d'espaces verts, en l'absence d'OP, avait émis le souhait fin 2018 d'identifier les besoins de formation en la matière. Du fait de la réforme de la formation professionnelle et du plan stratégique à 3 ans d'OCAPIAT en cours d'élaboration, cette action n'a pas pu être menée. Il n'existe pas de fédération locale pour les espaces verts (pas de branche d'activité représentée au niveau local ni pour le jardinage ni pour le paysage). Un travail sera à faire par OCAPIAT auprès de toutes les entreprises relevant de l'OPCO. Mais il y a aussi beaucoup de « coupeurs d'herbe » qui n'ont pas de salariés. Les quelques entreprises liées au paysage n'ont pas voulu non plus se fédérer ; certainement parce que les entreprises locales sont très concurrentielles. Il est difficile aussi d'avoir accès à des marchés publics puisque les compétences existent au sein des collectivités territoriales (personnels relevant du CNFPT). Il peut être initié par contre pour quelques grosses entreprises des plans de formation internes.
- Les salariés des **Entreprises Chantiers d'Insertion** intervenant dans le domaine des espaces verts sont formés aussi par la DAAF (diplômes de la DAAF obtenus sur 3 ans)

► Retour du CNFPT :

Le CNFPT en 2019 a reconduit au catalogue l'itinéraire en montée en compétence « Jardinier ou Jardinière », composé des modules suivants :

- L'accompagnement du développement des jardins collectifs
- La connaissance du fonctionnement écologique des sols
- La reconnaissance faune/flore pour préserver la biodiversité
- Les pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires chimiques
- Les arbustes : de la plantation à l'entretien
- La création et l'entretien des gazons, pelouses et des prairies
- La création et l'entretien du fleurissement
- La valorisation et la réduction des déchets en espaces verts
- L'entretien du matériel pour les espaces verts
- La sécurité dans les espaces verts

Ces actions restent en priorité 1 pour le CNFPT, et suscitent un grand intérêt auprès des agents et correspondent à des besoins marqués au sein des collectivités. La communication est satisfaisante entre les bénéficiaires et les professionnels. La mise en place de cette action ne connaît pas de difficultés particulières. Il s'agit de poursuivre la mise en place de modules, notamment à la demande des communes les moins arrosées de l'île sur les plantes à utiliser dans les microrégions les plus sèches et de favoriser les demandes spécifiques de formation en intra/union sur la thématique des espaces verts en mutualisant les moyens.

FA 2 Accompagner la professionnalisation en emploi d'agents d'information et de conseil en Développement Durable auprès du grand public

► Rappel de l'action

Des besoins de conseils de premier niveau auprès du grand public, des entreprises et des collectivités locales ont été identifiés dans les différents domaines de l'EDD : déchets, gestion de l'eau, économies d'énergie et protection de la biodiversité. Plusieurs Ateliers et Chantiers d'Insertion et de contrats aidés ont permis de commencer à former, dans des domaines spécifiques, un certain nombre d'agents (ambassadeurs de l'environnement ou du Développement Durable). Un effort de formation devra être consenti pour faire monter rapidement en compétences ces agents et favoriser leur polyvalence.

► Publics cibles

Salariés en contrats aidés ou anciens contrats aidés stabilisés, ou en chantier d'insertion ou en emplois civiques (DRJSCS). Nouveaux contrats aidés = PEC ; 30 en Martinique dont 14 ambassadeurs environnement CACEM.

► Acteurs

Pilotes: CNFPT, Uniformation, Graine

► Réalisations depuis un an :

Problème qui demeure : non pérennisation dans l'emploi d'agents de conseil en DD.

➤ CNFPT, différentes formations ont été mises en place durant l'année écoulée :

- Les déchets : enjeux, filières, valorisation et prévention. Public : agents de collecte, de déchetterie, ripeurs, chauffeurs ripeurs. Différents objectifs dont les risques, les consignes de sécurité, les enjeux environnementaux, les modes de traitement et de valorisation des déchets.
- Les animations scolaires autour de la prévention des déchets. Public : ambassadeurs de la prévention des déchets. Différents objectifs dont utiliser la démarche de projet avec un groupe, s'approprier les outils pédagogiques sur « consommation » et « déchets ».
- L'économie circulaire. Public : chargées de mission de développement économique, les agents des services environnement. Différents objectifs dont pour la mise en place de filières dépendant de l'économie circulaire.

Les formations 2 et 3 ont dû être annulées faute d'inscriptions. Les agents n'ont pas toujours l'information. Il faudrait passer par les réseaux professionnels et non par les systèmes d'information traditionnels.

➤ Graine :

Le GRAINE est resté en sommeil durant le premier semestre 2019 sur ses activités de sensibilisation et a perdu cette même année son président. Il est néanmoins resté le relais Eco-Ecole. Et, par ailleurs, il a identifié le manque de professionnalisation des acteurs associatifs dans le champ d'application de l'EEDD. Il a mené un état des lieux et clôturera son analyse après réception d'une enquête en cours. Un questionnaire a été envoyé pour identifier la concertation et la structuration à opérer pour une représentation des acteurs populaire de la transition. Une stratégie de développement devrait être proposer à l'ensemble des engagé au niveau de l'EEDD fin 2019.

De nombreuses difficultés avaient été constatées. Or, l'engagement des acteurs n'a pas été effectif dans la restructuration de GRAINE, qui n'a pas de relais institutionnel ; ce qui provoque un manque de connaissance et d'intérêt pour l'adhésion au réseau.

Une analyse et un diagnostic des potentialités d'emplois professionnels sont en cours. L'évolution et la pratique du champs d'application de l'EEDD est en pleine reconnaissance, avec un rassemblement constructif pour la mise en place d'un comité régional de l'EEDD : un CREEDD qui devra être reconnu et identifié par l'ensemble des partenaires. Graine porte aussi l'ambition d'une régionalisation de la convention Teragir (Eco-Ecole) avec l'Education nationale dans le but de travailler avec l'ensemble des circonscriptions du territoire martiniquais. Cette démarche est à rapprocher de l'action récente engagée par le Rectorat en la matière (voir FA 3 suivante).

➤ Uniformation :

Depuis le 1er avril 2019, UNIFORMATION est devenu l'OPCO de la cohésion sociale et accompagne 21 branches dont l'Insertion par l'Activité Economique IAE (Ateliers Chantier d'Insertion - Entreprise d'Insertion et Associations Intermédiaires) et le Tourisme Social et Familial qui interviennent en EDD. Les structures de l'Insertion par l'activité économique ont mené leurs propres projets ; **la mission de l'OPCA était de financer la formation des salariés**. De nombreux projets innovants ont émergé comme par exemple le surcyclage des bouteilles en plastique, les ressourceries... Concernant l'ANIMATION : Faute de candidats, l'offre sur « l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les accueils de loisirs » n'a pas pu être renouvelée ni en 2018, ni en 2019. Il est prévu de la proposer de nouveau dans le catalogue 2020. Dans les causes de difficultés rencontrées, on retrouve la contrainte d'un effectif minimum de 8 personnes pour pouvoir mettre en place un groupe de stagiaire et la nécessité pour les structures voulant bénéficier de formations d'être à jour du versement de leurs cotisations. **L'OPCO ayant une mission d'accompagnement des entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, il devra sensibiliser ces entreprises à ces nouveaux enjeux liés au développement durable.**

FA 3 Faciliter la mise en relation employeurs/organismes de formation autour de l'offre de stage ou d'apprentissage pour développer la culture de l'alternance

► Rappel de l'action

Les entreprises des secteurs de l'eau et de l'énergie souhaiteraient que les jeunes diplômés des filières électrotechnique et électromécanique disposent de compétences plus opérationnelles dans la gestion des pannes et dysfonctionnements des équipements. Plus largement, les entreprises identifient une méconnaissance de leurs besoins et métiers de la part des enseignants et étudiants : ainsi les entreprises du secteur de l'eau sont souvent ignorées par les titulaires de BTS électromécanique/électrotechnique, et les bureaux d'étude font le même constat pour les DUT Hygiène Sécurité Environnement. Une plus grande fluidité dans la recherche de stages ou de places d'apprentissage et une amélioration du contenu des offres sont un enjeu majeur pour la professionnalisation des jeunes en formation.

► Publics cibles

étudiants et jeunes diplômés des filières électrotechniques, maintenance industrielle : BTS électromécanique et électrotechnique, Licence Sciences Technologies Santé (mention MIME), DUT HSE...

► Acteurs

Pilote : aucun pilote ne porte l'action (BTS du ressort du Rectorat et DUT du ressort de l'UA)

► Réalisations depuis un an :

A l'UA, stages en entreprise et plateforme de mise en relation pour les stages, suivie par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. Mais cette plateforme pas de façon différenciée par filière. Les différents secteurs de l'EDD ne sont pas portés par une Organisation Professionnelle qui pourrait promouvoir une bourse à l'emploi ou aux stages. Pas de porteur de cette action.

Rectorat : Pour amplifier l'éducation au développement durable, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a lancé un **plan d'actions national en aout 2019, autour de 8 axes**. Ce plan doit associer un fort investissement pédagogique et, dans chaque école ou établissement, des actions concrètes et adaptées aux réalités territoriales. La circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019 (BO du 31/08/19), précise ces orientations. **L'académie de Martinique a ajouté un 9° axe : 1 projet EDD par école et établissement sur une des thématiques suivantes : biodiversité, eau, énergie.**

Une mission académique, portée par madame HANNEQUIN (Doyenne des IA-IPR), anime la mise en œuvre de l'éducation au développement durable dans le second degré et accompagne les établissements vers l'obtention du label E3D (École/Établissement en démarche de développement durable). Le cahier des charges de ce label indique que des partenariats locaux avec les institutions et la société civile, formalisés par des conventions, sont privilégiés. Depuis la rentrée 2019, les élèves sont appelés à élire un binôme fille-garçon d'éco-délégués dans leur établissement et d'un(e) éco-délégué(e) au sein de chaque classe.

- L'ONISEP de Martinique, propose sur son site, une rubrique complète dédiée au développement durable, à ses métiers et à ses formations, en particulier en Martinique.
- Dans le cadre des missions de Relations Ecole Entreprise (REE) Portée par la Délégation Académique à la formation professionnelle, l'académie de Martinique inscrit les objectifs Environnement, Développement Durable dans les actions partenariales qu'elle accompagne.

Ainsi, par exemple, elle participe aux côtés du MEDEF Martinique à l'organisation de la prochaine session de la Semaine École-Entreprise (SEE) qui se déroulera cette année du 18 au 23 novembre 2019, sous le thème : « Les entreprises et l'innovation sociale ». Des tables-rondes et visites d'entreprises seront proposées aux personnels, élèves et étudiants.

Entre autres sujets, seront abordés :

- ✓ L'environnement : recyclage des déchets, protection et gestion des ressources
- ✓ La production éco-responsable : production de rhum, d'électricité, de carburants
- ✓ L'économie circulaire : sensibilisation et présentation de cycles.

Le but du Rectorat est de rapprocher les entreprises locales travaillant dans le domaine de l'environnement des élèves, pour une meilleure connaissance des métiers et pour une orientation des élèves qui le souhaitent dans ces entreprises dans le cadre du stage de 3^{ème}, qui est une bonne occasion de découvrir les métiers liés à l'environnement.

FA 4 Créer des supports pédagogiques permettant de communiquer sur la biodiversité martiniquaise et les métiers verts

► Rappel de l'action

L'apprentissage, en milieu scolaire, des savoirs relatifs aux ressources spécifiques de la Martinique en matière de biodiversité est insuffisamment développé. C'est l'antillinisation des programmes de sciences du vivant qui était visé, comme cela a pu se faire pour les manuels d'histoire et de géographie. Il convient de proposer des manuels adaptés à chaque niveau d'étude, permettant de diffuser largement des connaissances sur les ressources de la biodiversité locale, afin d'en favoriser la protection mais aussi la valorisation sous différentes formes. D'autre part, les métiers verts doivent être valorisés.

► Publics cibles

Ecoliers, collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, publics de la formation continue

► Acteurs

Pilotes : Rectorat (Inspectrice académique de SVT) et ONISEP

Partenaire : association Caribaea Initiative

► Réalisations depuis un an :

ONISEP était fin 2018 en train de réaliser 3 films sur les métiers de la filière de la biodiversité : sur les métiers de la recherche, sur les métiers du conseil et de conduite de projets et sur les métiers de la surveillance et de la protection avec des gardiens de l'environnement. L'action est cofinancée par l'ONISEP et une association métropolitaine. Trois objectifs : Faire connaître ce secteur de niches d'emplois ; Permettre de diversifier les choix d'orientation des jeunes et Participer à la protection de l'environnement.

Les trois films métiers sont en cours de finition et de validation. Leur livraison par l'ONISEP est prévue pour décembre 2019 au plus tard. Une information suivra en direction des partenaires concernés et intéressés : Etablissements Publics Locaux d'Enseignement, UA, Onisep national, réseau SPOT.

Ouvrage pédagogique de SVT :

Du retard a été pris dans l'action du fait du départ de l'ancienne Inspectrice académique de SVT. Le projet est relancé et suivi par une chargée de mission de coordination pédagogique de l'association Caribaea Initiative en charge du suivi du dossier auprès des instances rectORAles (Elisabeth ODACRE). Elle vient d'être embauchée (1^{er} octobre 2019 pour 16 mois). Elle a déjà pris contact avec le Rectorat. Trois missions : 1/ Conception de livrets pédagogiques pour les enseignants et les élèves du second degré (collège et lycée). 2/ Expérimentation sur le terrain avec des classes. 3/ Si expérience concluante, lever des fonds pour la production des livrets.

Le but est de prendre des exemples caribéens sur la richesse de la faune et de la flore sauvage dans le cadre des programmes de Sciences et Vie de la Terre SVT pour sensibiliser les élèves aux écosystèmes des Antilles et leur faire connaître les grands métiers liés à la préservation de la biodiversité.

L'Association Caribaea Initiative rassemble des enseignants, des chercheurs, et des membres d'association. Il existe de nombreux travaux de recherche scientifique en la matière ; mais des articles anglophones et non accessibles à un public du second degré. Son premier travail va être de réaliser une recherche bibliographique pouvant intéresser ces livrets pédagogiques.

FA 5 Soutenir les opérateurs de formation continue (IMFPA et GRETA) dans une offre modulaire pour une formation tout au long de la vie

► Rappel de l'action

Dans le secteur des économies d'énergie, de la réduction des déchets, de la gestion de l'eau ou de l'entretien des espaces verts et des espaces naturels, les entreprises ont besoin d'opérateurs formés à la réglementation, aux techniques et aux technologies du développement durable et de la protection de la biodiversité. Les salariés en poste, mais en premier lieu les demandeurs d'emploi, nombreux dans ces domaines professionnels, doivent pouvoir accéder facilement à des formations modulaires leur permettant de monter en compétence pour améliorer leur employabilité.

► Publics cibles

Electriciens, plombiers, ouvriers de l'assainissement, opérateurs de tri et de la récupération des déchets, jardiniers (salariés et demandeurs d'emploi)...

► Acteurs

Pilote : IMFPA/CTM/GRETA/Rectorat

► Réalisations depuis un an :

L'IMFPA a poursuivi la mise en place d'actions dans le domaine du développement durable et de la promotion de l'éducation à l'environnement (tant pour le personnel que pour les stagiaires). Formations :

- ✓ Titres professionnels pour les espaces verts ;
- ✓ Formation Installation sanitaires dans une démarche de développement durable ;
- ✓ Titre professionnel d' Agent Technique en déchèterie.

En prévision : Formation de Technicien(e) de traitement des eaux et Chargé(e) d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment.

Difficultés constatées : pour une mise à niveau des plateaux techniques de formation. Et, pour une plus grande cohérence eu égard à la multiplicité des projets avec d'avantage d'échanges et d'information entre les acteurs.

GRETA : formation d'« agent polyvalent de nettoyage des espaces côtiers » (dans le cadre de la lutte contre les sargasses) : 17 stagiaires formés en octobre 2019 (dont CACES et permis bateau). Pour certification de la formation et annualisation de la démarche.

CTM :

Au sein du programme d'actions de formation établi par l'IMFPA pour l'exercice 2019, validé par la CTM dans le contrat d'objectifs et de moyens (COM), des formations relatives à l'environnement et développement durable sont proposées :

- ▶ Ouvrier horticole, option plantes médicinales,
- ▶ Technicien de maintenance et de travaux en systèmes solaires, thermiques et photovoltaïques.

La proposition de mise en place d'un groupe de travail afin d'identifier les besoins en formation par métier a déjà été initié depuis plusieurs années, notamment pour l'élaboration :

- ✓ du schéma territorial de développement économique d'innovation et d'internationalisation de la Martinique (STDEII) en 2017 ;
- ✓ du contrat étude prospective environnement-développement durable en 2014, actualisé en 2018 ;
- ✓ du contrat de plan territorial de développement des formations et de l'orientation professionnelle 2018-2021 (en attente de validation) ;
- ✓ des programmes de formations professionnelles 2019-2021 de la CTM. Ex. de formation : « dépollution en milieu marin » (terminée en 2019).

Des dotations sont imposées par la CTM depuis 2017, et n'ont pas varié. La CTM verse plusieurs dotations à l'IMFPA :

- 1/ au titre de la mise en oeuvre du programme de formations de l'IMFPA ;
- 2/ au titre des formations du public sous-main de justice ;
- 3/ au titre de LAREL (anciennement E2C nord).

Des travaux de réhabilitation de plateaux techniques de la CTM sont en cours (site de Dillon).

FA 6 Collecter et formaliser les savoirs traditionnels sur les usages des plantes locales (santé, cosmétique, alimentation)

► Rappel de l'action

La Martinique possède une grande richesse en matière botanique, avec de nombreuses espèces spécifiques, mais les connaissances populaires sur les caractéristiques, les propriétés et les usages de ces plantes sont en train de se perdre. Les associations de protection de l'environnement contribuent à sauvegarder une partie des savoirs détenus par les naturalistes de terrain, et les herboristes ou apothicaires créoles, mais leurs champs d'interventions sont très segmentés et leurs moyens limités. Les modules de formation en sciences naturelles et en botanique inclus dans nombre de cursus professionnels ne prennent pas en compte ces savoirs locaux, insuffisamment formalisés.

► Publics cibles

Tout public dont les professionnels de santé

► Acteurs

Pilote : PARM

► Réalisations depuis un an :

Action réalisée depuis 2016 : DVD présentant les monographies scientifiques de 70 plantes locales.

Travail scientifique réalisé par le PARM avec des experts en botanique dont le TRAMIL de 2008 à 2010 de sélection de plantes de la pharmacopée locale. Sur les 946 plantes étudiées, 70 plantes retenues et base de données constituée en 2010-11. DVD réalisé et diffusé depuis 2016 auprès des institutions (payant pour les autres publics).

PARM a aussi lancé en 2012 un Projet de Recherche et de Développement PAMVAL avec l'étude précise de 24 plantes parmi les 70 étudiées pour le développement d'une filière de production de produits à base de PPAM (voir FA 9).

En 2019, communication sur ce DVD sur le site du PARM (achat en ligne possible).

FA 7 Former les professionnels de la santé à la biodiversité martiniquaise (PPAM Plantes à Parfum Aromatiques ou Médicinales)

► Rappel de l'action

Les formations des professionnels de santé ne leur permettent pas aujourd'hui d'intégrer la pharmacopée locale dans leur exercice quotidien. Les savoirs locaux des herboristes et apothicaires créoles se perdent. L'inscription, en 2013, de 16 plantes médicinales à fort potentiel sur la liste A des plantes de la pharmacopée française a mis en lumière l'intérêt de ces savoirs traditionnels et l'importance qu'il y a à les transmettre à l'ensemble des professionnels de santé, de manière à ce qu'ils puissent en intégrer l'usage dans leurs pratiques.

► Publics cibles

Professionnels de santé (pharmaciens principalement) → tout public

► Acteurs

Pilote : il n'y a plus de pilote aujourd'hui (PARM à l'origine) → le PNM avec le projet OSAIN

► Réalisations depuis un an :

Dans le cadre de l'élaboration du CEP, le PARM portait le projet d'utiliser le recensement du savoir en la matière (voir FA 6) pour la formation d'un public de pharmaciens. Une formation en particulier sur les 16 plantes inscrites à la pharmacopée française avait été envisagée. Le PARM avait même réfléchi à l'organisation d'une journée de formation pour les pharmaciens, avec un groupe de travail initié en 2015. **Mais cette action, du fait des nouvelles affectations budgétaires, n'a pas pu être menée.**

Un projet ambitieux porté depuis 2019 par le PNM : projet OSAIN. Projet caribéen en lien avec le réseau TRAMIL et l'UA pour la caractérisation des plantes de la Caraïbe (vertus thérapeutiques) dans un but de valorisation : diffuser le savoir traditionnel aux professionnels de santé et au grand public. Le projet démarre. Il existe des référents TRAMIL dans tous les pays de la Caraïbe. Une rencontre a eu lieu en Martinique en octobre 2019 avec la coordinatrice générale du réseau TRAMIL et une chercheuse a été recrutée fin 2019 à l'UA pôle Martinique pour travailler sur le projet OSAIN.

Notons aussi la démarche originale de Plantothèque au Jardin de Tivoli, ouverte à tous depuis le 30 octobre 2019 sur la promotion des plantes et pharmacopée locale (150 plantes sur 6000 m²), gérée par l'association CCPYPM, avec l'aide du réseau Tramil.

FA 7 bis Former les professionnels du tourisme à la biodiversité martiniquaise et soutenir les projets de promotion de la biodiversité

► Rappel de l'action

Une demande de tourisme écologique existe, mais il n'y a pas suffisamment de professionnels formés pour proposer une offre structurée en face. Les guides accompagnateurs de montagne, les gardes forestiers, les guides forestiers notamment doivent avoir des connaissances en matière de biodiversité, d'entomologie, d'apiculture, géologie, géographie et histoire. Ils pourraient créer leurs propres activités et travailler avec le PNM. De plus, l'ensemble des professionnels du tourisme auraient besoin de modules de formation sur la biodiversité pour valoriser auprès des touristes les richesses locales. Il s'agit aussi de soutenir les projets de promotion de la biodiversité.

► Publics cibles

Professionnels du tourisme

► Acteurs

les professionnels du tourisme

Pilote : OMB et PNM (Parc Naturel de Martinique),
CNFPT pour les agents territoriaux,
UA pour DUBIOCA

► Réalisations depuis un an :

Au niveau de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (OMB) créé en 2015 dont les missions principales sont de centraliser et diffuser la connaissance sur la biodiversité de la Martinique, d'animer un réseau des acteurs de la biodiversité et de constituer une aide à la décision pour les politiques publiques : le programme FEDER « Développer des outils innovants de centralisation et de diffusion des connaissances de la biodiversité de Martinique » se poursuit et a permis de recruter 2 agents dédiés en novembre 2018 (1 sur la carto/SIG et 1 autre pour la communication via le site internet). Le site a été créé en 2017 et est opérationnel depuis 2019.

L'OMB anime le réseau d'acteurs et communique sur leurs actions et sur la biodiversité via le site internet www.biodiversite-martinique.fr. Actions à venir : Edition d'une lettre d'info, de posters KOUTZYE qui seront distribués aux partenaires et aux établissements scolaires, édition d'une brochure sur la biodiversité, création d'une plateforme SIG de données. Pour les professionnels du tourisme, édition de fiches de description de la biodiversité (en partenariat avec la CCIM).

Concernant les appels à projets, cette dernière année, il y en a eu 2 de l'Agence Française de la biodiversité dont plusieurs acteurs martiniquais ont été lauréats (PNM, CACÉM, Associations).

Université des Antilles : première promotion formation DUBIOCA (Bac + 3) : Diplôme Universitaire sur la biodiversité et les espaces naturels caribéens. 9 stagiaires ont pu en profiter en 2019 et ont soutenu leur mémoire (ex : les conséquences des intempéries climatiques sur les écosystèmes de la mangrove...). 489 h de formation dont 209 h de cours et 280 h de terrain. La formation s'adresse à des professionnels capables de comprendre et résoudre les problématiques actuelles liées à la biodiversité. Les stagiaires des collectivités ont bénéficié d'un complément financier de la CTM. Cependant les ressources financières restent insuffisantes pour le développement d'une action plus ambitieuse et mieux dotée en supports logistiques. Le support du laboratoire de recherche de l'Université a valorisé et enrichi l'action menée. Tous les partenaires notamment la CTM ont été attentifs au bon déroulement de la formation. Tous les acteurs des collectivités ont manifesté de l'intérêt dans cette action, qui a pu être menée en cohérence avec toutes les démarches en cours.

PNM :* Action phare de la candidature UNESCO qui permettra la promotion de notre biodiversité vers l'international. Le dossier de candidature « Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique », conduit par le PNM pour le compte de la CTM et de l'Etat, a été jugé recevable par le Comité Français du Patrimoine Mondial, le 22 octobre dernier. Le PNM se prépare donc à soumettre le dossier à l'UNESCO en janvier 2020 si le Président de la République le choisit pour la France (La France ne peut présenter qu'un seul dossier par an).

* Programme INTERREG « OSAIN » (base de données scientifique sur les vertus médicinales des plantes caribéennes, pour pouvoir ensuite utiliser ces plantes dans les secteurs de la santé et de l'éducation) et « MYCONOVA » (pour développer des projets de valorisation des champignons) : 3 recrutements pour OSAIN et MYCONOVA en 2018. Les projets avancent.

*Programme européen Life BIODIV'OM qui vise à préserver le Moqueur gorge blanche, oiseau endémique menacé: 1 recrutement au sein du PNM.

*Sur le volet formation, le PNM va créer un Centre de formation aux métiers de l'environnement qui dispensera des formations diplômantes.

Le parc naturel marin de Martinique a également recruté en 2018 et débute ses actions.

CCIM : pour les professionnels du tourisme, Atelier de formation dans le cadre de la labellisation Qualité Tourisme « Tourisme et Biodiversité » : ateliers/journée terrain avec des professionnels de la géologie, de la faune marine... Succès de l'opération en octobre 2019 pour 12 professionnels de l'Espace Sud (professionnels d'activités sports/nature, découverte... hôtel, restaurant...).

FA 8 Offrir une formation d'agents valoristes ou de techniciens de emploi

► Rappel de l'action

Pour de nombreux déchets, il n'existait pas en Martinique de filières de valorisation à proprement parler puisque le traitement se limitait localement à la réduction du caractère polluant. Ainsi, valoriser les objets en donnant une priorité au emploi et à « la seconde vie de l'objet » pour éviter une exportation des déchets vers l'Hexagone a d'autant plus de sens que cela génère des activités faiblement délocalisables à forte intensité de main d'œuvre faiblement qualifiée (les objets encombrants sont collectés, triés, nettoyés, testés et réparés). Les deux ateliers chantier d'insertion en matière de ressourcerie de l'ACISE occupent 52 équivalents temps plein (soit le double par rapport à 2013), 26 ETP sur chaque ACI. Il existe de plus une activité de réparation ECO MOBIL et les 12 déchetteries communales ont des besoins de formation en la matière.

➤ Publics cibles

Personnes embauchées actuellement dans les deux ACI de l'ACISE (52 ETP, le double par rapport à 2013), personnel d'ECO MOBIL, personnels des déchetteries et des futures autres ressourceries

► Acteurs

Pilote : ACISE

Partenaires intéressés : ADEME et IMFPA

► Réalisations depuis un an :

- La démarche de CEP a mis en lumière un besoin exprimé par l'ACISE de formation d'agents valoriste ou de techniciens de emploi pour permettre aux jeunes aujourd'hui employés dans l'un des chantiers d'insertion de développer ensuite une activité de réparation et/ou à trouver à s'insérer dans l'emploi en valorisant leur savoir-faire. Permettrait aussi traiter les appareils D3E à revendre en ressourcerie (réparation, tests...) avec garantie commerciale, plus attractive pour les consommateurs. Pour la mise en place donc au niveau local d'un CQP d'agent valoriste ou technicien de emploi. Départ en 2018 de Mr HANNEQUIN de l'ACISE qui suivait ce projet (remplacé par Jean-Christophe RILOS). Ce projet porté par l'ACISE est toujours d'actualité. **A relancer.**
- La Chambre des Métiers (CMAM) s'intéresse depuis un an aux artisans acteurs de la réparation : pour la création d'un réseau des artisans Répar'acteurs et organisation du village de la réparation le 23 novembre 2019 (dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets initiée par l'ADEME du 16 au 23 novembre).

FA 9 Accompagner les petits entrepreneurs locaux positionnés sur la production de produits à base de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

► Rappel de l'action

Dans le cadre du CEP de 2014, des atouts majeurs pour la réussite du développement économique du secteur des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) en Martinique avaient été identifiés : volonté des institutions locales et des professionnels de renforcer la diversification agricole dans des productions permettant la création de valeur ajoutée, évolution du contexte réglementaire des PPAM (systèmes d'autorisations de mise en marché allégés, fondés sur l'usage traditionnel et la non toxicité), demande des consommateurs de produits naturels au bénéfice santé. Une priorité régionale avait aussi été accordée sur les biomolécules au PARM, Pôle Agro-alimentaire Régional de Martinique devenu depuis Pôle Agroressources et de Recherche de Martinique.

► Publics cibles

Artisans, agriculteurs et les micro-entreprises

► Acteurs

Pilote : PARM

► Réalisations depuis un an : pas de retour du PARM sur cette action

Cette action a été initiée dès 2012, avec le lancement par le PARM d'un Projet de Recherche et Développement PAMVAL avec l'étude précise par bilan moléculaire de 24 plantes. En 2015, une plateforme d'éco extraction au PARM a été financée dans le cadre du contrat de plan Etat/Région. En 2016, lancement d'un accompagnement dédié aux porteurs de projets sur cette filière. **6 projets ont ainsi été sélectionnés et incubés, dans le cadre de la pépinière d'entreprises + prestations sur tout autre projet relatif au PPAM : une dizaine d'entreprises martiniquaises aidées.**

Il restait à assurer la pérennité du dispositif d'accompagnement dans le cadre du prochain document cadre : le Contrat de Convergence et de Transformation signé le 8 juillet 2019 pour la période 2019-22. La pérennité du dispositif est-elle assurée pour l'accompagnement des petits entrepreneurs locaux, au-delà de 2020 ?

Actions prioritaires CEP EDD	Niveau de Réalisation 2018	Niveau de Réalisation 2019	Pilotes pour 2020
FA 1 Accompagner les agents d'entretien des espaces verts vers le métier de jardinier de l'environnement	60%	70%	CNFPT/OCAPIAT
FA 2 Accompagner la professionnalisation en emploi d'agents information et conseil en EDD	60%	60%	CNFPT/Uniformation/GRAINE
FA 3 Mise en relation employeurs/organismes formation	0%	30%	Rectorat
FA 4 Supports pédagogique sur biodiversité et métiers verts	60%	70%	Rectorat/ONISEP
FA 5 Soutenir opérateurs de formation continue (IMFPA, GRETA)	20%	50%	IMFPA/GRETA
FA 6 Collecter et formaliser savoirs traditionnels sur PPAM	100%	100%	PARM
FA 7 Former les professionnels de santé à la biodiversité (PPAM)	0%	30%	PARM → PNM (OSAIN)
FA 7 bis Former les professionnels du tourisme à la biodiversité et soutenir projets de promotion de la biodiversité	30%	50%	CNFPT/OMB et PNM
FA 8 Offrir une formation d'agents valoristes /technicien de emploi	0%	0%	ACISE
FA 9 Accompagner les petits entrepreneurs locaux (PPAM)	60%	70%	PARM